



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 25 novembre 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 25 novembre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Simonnet, Melle Caro, M. Despérelle, M. Langer, M. Guinard, M. Vivet, M. Wieckowicz, Mme Mauderc, Mme Delarue, Mme Le Berre, M. Moreau, Melle de Lauriston, M. Zapf-Lacroix, M. Boutaud, M. Barbotin, M. Viallon, Mme Fischer.

Secrétaire de séance : Melle Caro

Absents excusés représentés :

Mme Beaupuis avait donné pouvoir à Mme Martin
M. Pichon avait donné pouvoir à Mme Roussel
Mme Roche avait donné pouvoir à M. Vivet
Mme Vair-Piova avait donné pouvoir à M. Migeon
Mme Ménager avait donné pouvoir à Mme Mauderc
Mme Médard avait donné pouvoir à M. Zapf-Lacroix

Le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

Une minute de silence est observée en mémoire d'Antony VAIR PIOVA.

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été retiré de de l'ordre du jour de la présente séance, à la demande du PETR Pays Loire Beauce, afin d'adapter le projet à la lumière de la nouvelle circulaire du Gouvernement et de se donner le temps d'avancer sur les notions d'artificialisation nette, de tâche urbaine et de dents creuses.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 15 octobre 2019 : Réunion relative à la présentation du rapport d'analyse des offres pour la réhabilitation de l'ancien collège en bâtiment d'accueil de services publics et associatifs ;

Les 15, 22 et 29 octobre 2019 : Groupe de travail mise en place de la Foire de la Saint-Martin ;

Le 15 octobre 2019 : Commission Scolaire portant sur les effectifs, les projets 2019/2020, les séances de piscine au BAF et le Noël 2019 ;

Le 16 octobre 2019 : Réunion relative à l'ouverture des plis reçus dans le cadre de la consultation liée à la réhabilitation du château d'eau des Sablons ;

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0) 238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com



Grand Sud-Ouest
Communauté de Communes
de la Vallée de la Loire
2014
COMMUNE DU SITE INSCRIT

Le 19 octobre 2019 : Remise des écharpes aux nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants ;

Le 20 octobre 2019 : Repas des Aînés ;

Du 21 au 27 octobre 2019 : La Folle Semaine de Meung-sur-Loire ;

Les 29 et 30 octobre 2019 : Séjour à Bruxelles avec le Conseil Municipal des Enfants et les élus ;

Le 4 novembre 2019 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur une modification du tableau des effectifs, des demandes d'aide sociale légale et d'aides financières ;

Le 11 novembre 2019 : Cérémonie commémorative et Foire de la Saint-Martin ;

Réunions de quartiers : ;

- le 12 novembre 2019 : Potières-Fenoux,
- le 13 novembre 2019 : Centre-Ville/Haute Croix,
- le 18 novembre 2019 : Papecets,
- le 19 novembre 2019 : La Nivelle.

Le 15 novembre 2019 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 25 novembre 2019 ;

Le 16 novembre 2019 : Matinée environnement avec distribution de compost et remise des récompenses du concours des maisons fleuries ;

Le 20 novembre 2019 : Journée Internationale de l'enfant ;

Le 21 novembre 2019 : Commission « Tourisme » portant sur le bilan de la saison touristique 2019 ;

Le 23 novembre 2019 : Marche pour le Téléthon ;

Le 23 novembre 2019 : Concert de la Sainte-Cécile et 40 ans de l'Harmonie ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, depuis la séance du 16 septembre 2019.

Décisions modificatives n°2 (Budget Principal et Service de l'Eau).

Budget principal de la Commune :

A l'unanimité, trois abstentions relevées, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2 sur le **Budget Principal de la Commune**, qui s'équilibre comme suit :

	Budget Initial	Décision modificative	TOTAL
Dépenses fonctionnement	8 633 495,95	100 958,00	8 734 453,95
Recettes fonctionnement	8 633 495,95	100 958,00	8 734 453,95
Dépenses investissement	8 082 226,73	431 922,40	8 514 149,13
Recettes investissement	8 082 226,73	431 922,40	8 514 149,13

Budget du Service de l'Eau :

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2 sur le **Budget du Service de l'Eau**, qui s'équilibre comme suit :

	Budget Initial	Décision modificative	TOTAL
Dépenses fonctionnement	870 702,20	2000,00	872 702,20
Recettes fonctionnement	870 702,20	2000,00	872 702,20
Dépenses investissement	725 891,34	2000,00	727 891,34
Recettes investissement	725 891,34	2000,00	727 891,34

Tarifs de droits de place des Foires et Marchés.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de maintenir les tarifs de droits de place des foires et marchés conformément à l'application du contrat qui lie la Commune à la Société GÉRAUD.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association « L'Inattendu ».

A l'unanimité, (un élu ne prenant pas part au vote), l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 1 000 € au profit de l'Association « L'Inattendu », afin de contribuer financièrement à l'organisation des concerts de grande qualité qui ont eu lieu du 21 au 27 octobre 2019, dans le cadre de la « Folle Semaine de Meung-sur-Loire ».

Attribution d'une subvention au profit de l'école Jehan de Meung dans le cadre de l'organisation d'une classe de découverte.

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention au profit de l'école Jehan de Meung, afin de l'aider financièrement dans l'organisation d'une classe de découverte à PENESTIN, qui aura lieu du 2 au 7 juin 2020, à hauteur de 41 € par élève.

Fonds de concours au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire : travaux d'extension de la maison de santé pluridisciplinaire.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à procéder au versement d'un fonds de concours au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, relatif aux travaux d'extension de la maison de santé pluridisciplinaire, et à signer avec celle-ci la convention afférente.

Reversement de dons au profit de l'Association « Les Roses Poudrées » dans le cadre de l'opération « Octobre Rose ».

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à reverser à l'Association « Les Roses Poudrées » la somme de 3 865 € correspondant aux dons récoltés lors de la manifestation organisée par la Commune de Meung-sur-Loire, dans le cadre de l'opération « Octobre Rose ».

Adoption d'une motion présentée par la Fédération Française du Bâtiment relative à la disparition du prêt à taux zéro (P.T.Z) en zone rurale.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve la motion de soutien au dispositif de prêt à taux zéro pour les logements neufs dans les zones rurales B2 et C, formulée par La Fédération Française du Bâtiment, et délègue Madame le Maire pour transmettre celle-ci, aux parlementaires et au Ministre auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ville et du Logement pour qu'ils se positionnent, ainsi qu'à l'UDMR 45 et l'AML.

Signature de conventions de partenariat en vue de la promotion et du développement des activités théâtrales de la Commune de Meung-sur-Loire avec :

- * Effigie(s) Théâtre,**
- * La Compagnie Les Utopies.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer avec Effigie(s) Théâtre et la Compagnie Les Utopies, des conventions de partenariat en vue de la promotion et du développement des activités théâtrales de la Commune de Meung-sur-Loire pour une durée d'un an. Ces conventions fixeront notamment les conditions de mise à disposition de « La Fabrique » et d'un agent technique communal, ainsi que les modalités financières de celle-ci.

Personnel communal :

- * action sociale : participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire du personnel communal,**

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le montant de la participation de la collectivité à la couverture prévoyance (8 €) et à la mutuelle de ses agents communaux (4 €), dans le prolongement de l'avis émis par le comité technique le 5 novembre dernier.

- * modification du tableau des effectifs.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à modifier le tableau des effectifs portant sur la création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe, pour assurer les fonctions de second de cuisine, dans le prolongement du départ en disponibilité de l'agent en charge de ces fonctions.

Questions et communications diverses

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Les 29 et 30 novembre 2019 : Collecte nationale de la Banque Alimentaire
Le 5 décembre 2019 à 18h00 : Cérémonie commémorative de la Journée Nationale d'hommage « aux Morts pour la France » de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
Les 6 et 7 décembre 2019 : Téléthon Magdunois
Le 7 décembre 2019 à 11h00 : Séance du Conseil Municipal des Enfants
Le 9 décembre 2019 à 18h30 : Commission des Finances
Le 10 décembre 2019 à 18h30 : Commission Prévention - Sécurité - Circulation
Le 11 décembre 2019 à 15h00 : Goûter des Aînés
Le 12 décembre 2019 à 20h30 : Conseil Communautaire (Salle Alain Corneau)
Le 16 décembre 2019 à 20h30 : Conseil Municipal (Débat d'Orientations Budgétaires)
Le 18 décembre 2019 à 15h30 et 17h00 : Distribution des friandises dans les EHPAD Korian la Lilardière et le Champgarnier
Le 13 janvier 2020 à 18h30 : Vœux du et au personnel communal

Le 31 janvier 2020 à 19h00 : Cérémonie des vœux à la population
Le 3 février 2020 à 18h30 : Commission des Finances
Le 10 février 2020 à 20h30 : Conseil Municipal (vote du budget primitif)

Madame le Maire fait le point sur les travaux à venir :

Travaux en cours :

- **Aménagement secteur Moulin du Coutelet - rue des Tanneries**

La reprise des réseaux est terminée. Une nouvelle phase commence avec la réalisation des parkings et de la voirie. Les aménagements le long des Mauves, et notamment les rebords en pierre, s'achèveront en fin d'année (candélabres mis en place).

- **Quartier des Tertres**

Les travaux de prolongement du Mail des Trois Roses ont débuté le 21 octobre dernier et seront suivis de la viabilisation d'une quarantaine de lots à bâtir (fin des travaux, vers le 15 octobre 2020).

Travaux à venir :

- **Château d'eau des Papecets**

La collectivité attend la désignation d'un hydrogéologue en vue de la mise en place d'un nouveau forage.

Meung-sur-Loire, le 27 novembre 2019
Le Maire,

 

Pauline MARTIN

Affiché le : 28/11/19